

18/ 30/05/2025 MAISON DE LA MER - CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE BUREAUX ET ESPACES DE SERVICES - LOT 16 " MOBILIER DES ESPACES DE RECEPTION " (4).

REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées Orientales Commune d'ARGELES-SUR-MER	CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE " ACTES " : 1.1 Marchés Publics	DECISION MUNICIPALE N° 18
--	---	-------------------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22, et son alinéa numéro : 4

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Argelès-sur-Mer en date du 25 janvier 2024 énumérant les attributions déléguées au Maire, ou à un adjoint subdélégué, pour la durée du mandat municipal,

Vu les autorisations budgétaires en cours,

Le Maire d'Argelès-sur-Mer DECIDE :

OBJET : Construction d'un ensemble de bureaux et espaces de services - Lot 16 "Mobilier des espaces de réception – Maison de la Mer"

Article 1 :	Dans le cadre d'un marché passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert pour le lot 16 « Mobilier des espaces de réception de la Maison de la Mer », la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 07 mai 2025. Il a été retenu la société "QUATRE SAS" (66530 CLAIRA) pour un montant total de 94 299,25 euros HT et un délai d'exécution de 6 semaines.
--------------------	---

Fait à Argelès-sur-Mer, le : 30/05/2025.

Acte exécutoire consécutivement à sa publication et à sa transmission en Préfecture des Pyrénées Orientales.

Le :

Certifié exact.

ACTE PUBLIÉ

En date du 05 juin 2025.

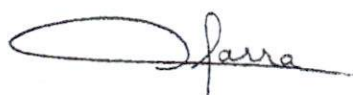
Peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Par Antoine PARRA Marie

Le Maire,



Antoine PARRA.



REÇU EN PREFECTURE

le 05/06/2025

Application agréée f. legifrance

99_RU-066-2166 00000-2625 0530-DEC16_25 053